

Octobre 2023

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie (cheffe de bureau), **Nathalie Kakpo** (chargée de mission)
Bureau de la veille
Centre d'études et de prospective

SOMMAIRE

FOCUS	2
AGRO-INDUSTRIES D'OUTRE-MER.....	3
COMMERCE INTERNATIONAL	5
POLITIQUES PUBLIQUES	6
EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	8
CLIMAT	10
PROSPECTIVE	12
AFRIQUE DE L'OUEST	14
ALIMENTATION	15
CAMPAGNES.....	17
BRÈVES	18
LISTE DES ÉVÉNEMENTS	25

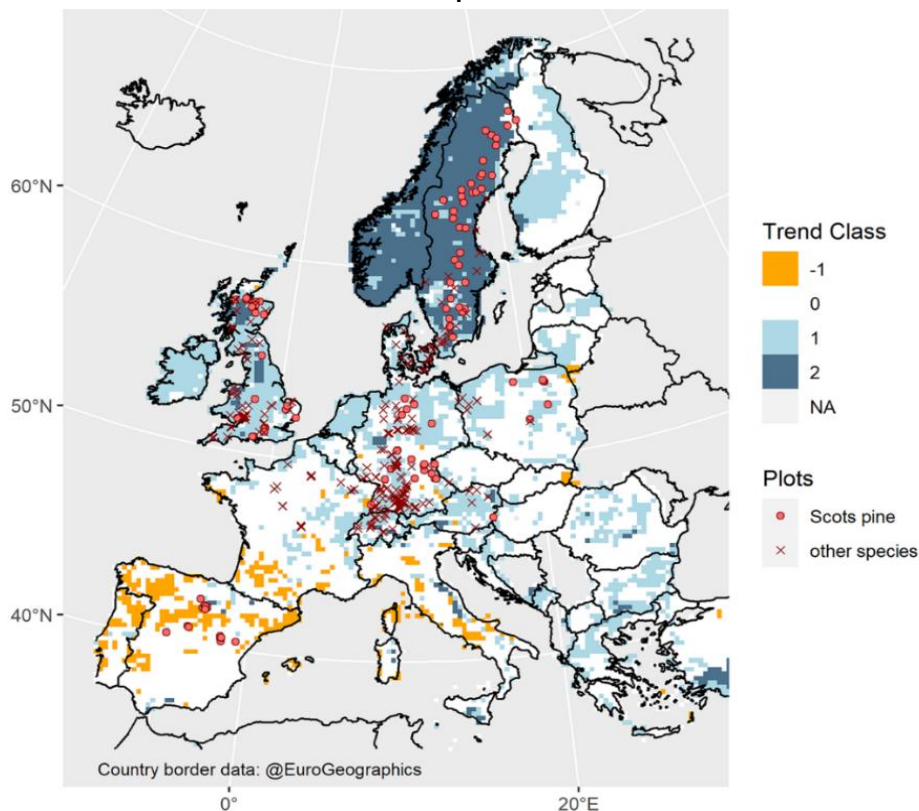
La politique forestière face au changement climatique : des arbitrages difficiles

Puits de carbone, source de matériaux permettant un stockage durable ou substitut de combustibles fossiles, la forêt est un élément clé de la lutte contre le changement climatique. Des publications récentes abordent cependant la difficulté qu'il y a à concilier le stockage du carbone par les peuplements forestiers et la réduction des émissions en accroissant les volumes récoltés.

Revenant sur le postulat habituel de la neutralité carbone de la récolte du bois, des chercheurs du World Resource Institute ont estimé, dans la revue [Nature](#), que les émissions liées varieraient de 3,5 à 4,2 Gt de CO₂ par an, entre 2010 et 2050. Pour eux, le choix de récolter du bois ou de développer le stockage en forêt devrait être discuté, et des options de réduction des prélèvements étudiées. Sans adopter cette approche radicale, une équipe de chercheurs européens (article dans [Forestry](#)) a confronté les résultats d'études nationales et des simulations dans 10 régions forestières européennes types. Si le potentiel « réaliste » est de 90 Mm³ supplémentaires par an à l'horizon de 10 à 20 ans, la mobilisation de ce surplus, constitué surtout de feuillus et situé dans les petites forêts privées, est coûteuse et l'appareil de transformation inadapté (volume traité, essences, localisation des unités).

D'ailleurs, une autre équipe européenne alerte, dans [Scientific Reports](#), sur les tendances divergentes de la croissance des arbres en Europe, sur longue période : ralentissement dans les massifs forestiers au sud, accélération au nord et stagnation dans une vaste zone centrale (figure ci-dessous). Ce gradient géographique nord/sud se retrouve dans les perceptions à 2050 des forestiers, recueillies pour une enquête publiée dans [Forest Policy and Economics](#). En réponse, les stratégies proposées divergent également selon le type de professionnels : les gestionnaires publics, plus pessimistes, sont plutôt enclins à adopter une gestion proche de la nature, alors que les propriétaires privés et les industriels optent pour une intensification de la gestion.

Répartition des parcelles étudiées selon des classes de tendances de productivité de la végétation au cours de la période 1975-2017



Source : *Scientific reports*

Dans [Ecological Economics](#), des chercheurs français, allemands et canadiens interrogent les stratégies de gestion au regard de la séquestration du carbone et de la récolte de bois, lorsque la fréquence des tempêtes et des sécheresses augmente. Ils montrent que le niveau de valorisation du stockage du carbone modifie la modalité de gestion la plus pertinente économiquement. Par ailleurs, l'utilisation de bois par le secteur de la construction peut conditionner la composition des peuplements forestiers et en renforcer la résilience, dès lors qu'une approche globale est adoptée (travaux publiés dans [PNAS Nexus](#)). Enfin, face à l'urgence, [France Stratégie](#) propose dans une note d'analyse de réorienter les soutiens pour privilégier la production de matériaux au détriment du bois énergie. Confrontés à la nécessité d'arbitrer entre les différents objectifs de politique publique (figure ci-dessous), les auteurs prônent la mise en place d'une planification allant de la gestion forestière jusqu'à l'usage des bois.

Comparaison, pour différents objectifs de politique publique, de stratégies de gestion forestière plus ou moins intensives

	Intervention moindre	Intervention accrue
Bilan carbone à court/moyen terme	+	-
Robustesse face aux événements extrêmes	-	+
Biodiversité	+	-
Coût pour les finances publiques	+	-
Activité de la filière	-	+
Indépendance énergétique	-	+

Source : France Stratégie

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

AGRO-INDUSTRIES D'OUTRE-MER

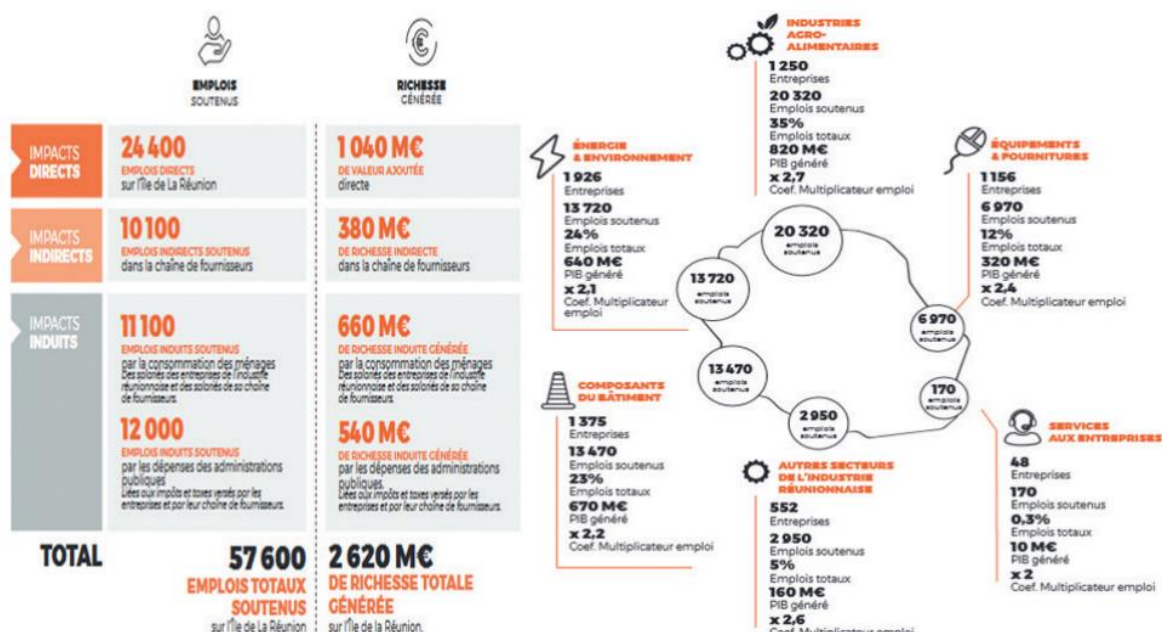
Les productions industrielles agroalimentaires et énergétiques en Outre-mer

Le dernier numéro de la revue *Réalités industrielles*, paru en août 2023, était consacré aux industries ultra-marines. Cette livraison, à laquelle ont contribué des chercheurs et des professionnels d'entreprise, souligne que les outre-mer sont moins que d'autres territoires français concernés par la désindustrialisation. La production agroalimentaire et la valorisation de la biomasse y constituent des sources actuelles et futures de développement.

En 2022, les 21 527 entreprises locales (effectif en augmentation depuis 2012) abritent 13 % des emplois, alors que l'emploi et le nombre d'entreprises industrielles ont reculé de deux points dans la France hexagonale. Le secteur agroalimentaire est le premier employeur avec 30 % de l'emploi industriel, suivi par celui de l'énergie, de l'eau et des déchets (19 %), tandis que le domaine forêts-bois est plus en retrait (6 %, sans créations d'emplois au cours de la décennie).

De manière générale, la valeur ajoutée industrielle évolue différemment selon les territoires. Elle augmente davantage que dans l'Hexagone à La Réunion, en Polynésie et en Guyane, en raison d'une spécialisation industrielle accrue tandis que, pour un secteur donné, cette valeur ajoutée est inférieure, en particulier à la Martinique et à la Guadeloupe. Par ailleurs, les auteurs pointent un montant d'équipements par salarié plus faible dans les outre-mer, corrélé avec un rendement net plus bas. À La Réunion, le secteur agroalimentaire représentait en 2021 30 % de la valeur ajoutée industrielle, avec la production de sucre, la transformation des viandes, la boulangerie-pâtisserie, le travail du grain, etc. (figure ci-dessous).

L’empreinte socioéconomique de l’industrie réunionnaise



Source : Réalités industrielles

La valorisation de la biomasse fait l’objet de développements documentés, inscrits dans des démarches d’économie circulaire. À la distillerie de Fonds-Préville (Martinique, figure ci-dessous), l’ensemble des coproduits issus de la production de canne est réutilisé. Un tiers de la bagasse sert de combustible, un autre tiers de compost, le résidu étant livré localement à la centrale électrique ou à une *start-up* qui développe des panneaux thermo-isolants pour l’habitat. La vinasse fait l’objet d’une séparation entre eaux claires et boues, les premières irriguant les champs de banane.

Principaux résultats des essais industriels réalisés sur la canne entière en 2019, à la distillerie de Fonds-Préville (Martinique)



Source : Réalités industrielles

À La Réunion, la bagasse constitue la première source d'énergie renouvelable de l'île. Les variétés de cannes mixtes (adaptées à la production de sucre et d'énergie) occupent d'ailleurs une partie croissante de la sole locale. Cependant, ces développements agroindustriels se heurtent à la cohabitation difficile entre production énergétique et obtention d'un jus de qualité.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Source : *Réalités industrielles*

<https://www.cairn.info/revue-realites-industrielles-2023-3.htm>

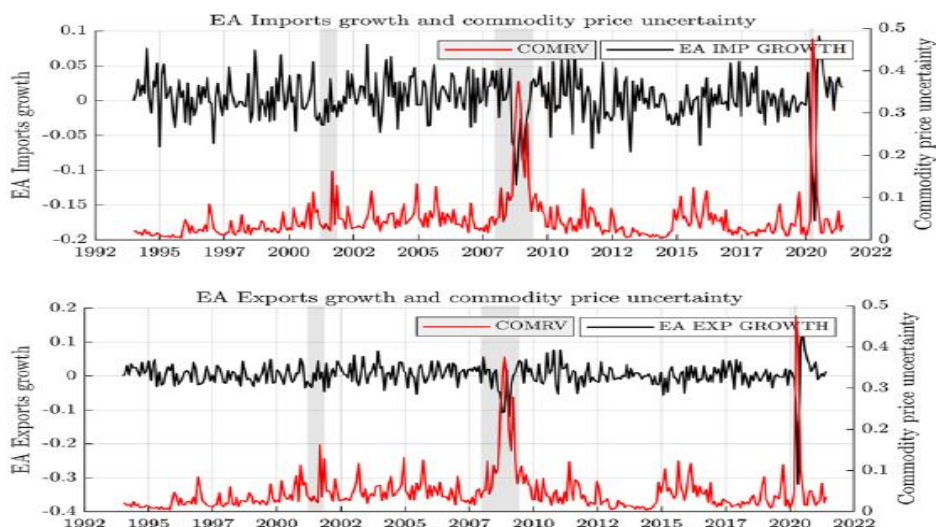
COMMERCE INTERNATIONAL

L'incertitude sur les prix des matières premières pénalise le commerce international

Un article publié dans l'*European Review of Agricultural Economics* est consacré aux effets de l'incertitude sur le fonctionnement des marchés. Les conséquences des variations de l'offre, de la demande et des prix des matières premières sur les flux commerciaux sont classiquement étudiées, mais des travaux empiriques mettent de plus en plus en évidence le poids de l'incertitude. Elle peut dissuader les investissements de court, moyen et long termes, surtout lorsqu'elle augmente. Les matières premières agricoles sont particulièrement concernées et les auteurs proposent une analyse empirique à partir d'une approche dynamique des marchés, au-delà des équilibres instantanés. Pour ce faire, ils ont développé un modèle vectoriel autorégressif structurel (structural vector autoregressive, SVAR), approche statistique où une variable est régressée en fonction de ses propres valeurs passées et des valeurs passées et présentes des autres variables.

Le commerce international y est représenté par le taux de croissance des exportations et des importations américaines et européennes. L'offre globale est approchée par l'écart de prix entre deux échéances séparées de trois mois sur les marchés à terme, traduisant la perception qu'ont les marchés des stocks disponibles (voir à ce sujet de précédents [travaux](#)). La demande, globale ou ciblée, est approchée par les indices de prix des matières premières. Enfin, la volatilité de ces marchés, variance mensuelle du rendement quotidien de ces prix, en reflète l'incertitude (figure ci-dessous). Le modèle SVAR permet une analyse croisée dynamique de ces données, sur l'ensemble des matières premières puis en les désagrégeant.

Commerce extérieur de la zone euro et incertitude sur les marchés des matières premières



Source : *European Review of Agricultural Economics*

Lecture : le taux de croissance des importations (en haut) et des exportations (en bas) de la zone euro est représenté en noir, l'incertitude sur les marchés de matières premières en rouge, les périodes de chocs (variations supérieures à un écart-type) sont grisées.

Ces travaux montrent que les flux commerciaux sont plus sensibles à un choc d'incertitude qu'aux chocs d'offre, de demande globale et de demande spécifique. Les chocs d'incertitude généraux sur les matières premières entraînent une diminution plus forte et plus durable dans le temps. Ils sont perceptibles plusieurs mois après le choc, sans effet rebond, et conduisent à un effet cumulé bien supérieur (baisse persistante de 2 % des exportations, contre 1 % suite à un choc d'offre). L'analyse ciblée par matières premières confirme ces résultats sur les produits agricoles, en particulier le blé et le maïs. Ces produits se caractérisent par une rémanence nettement plus longue des effets négatifs (près de 10 mois) et par l'absence d'effet rebond (contrairement à l'énergie, sans doute en raison du caractère discontinu et annuel de la production). L'incertitude a donc un poids majeur sur l'économie, que seules de telles approches dynamiques mettent en évidence.

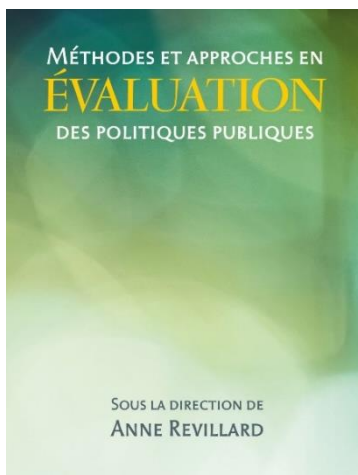
Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *European Review of Agricultural Economics*

<https://doi.org/10.1093/erae/jbad015>

POLITIQUES PUBLIQUES

Anne Revillard (dir.), *Méthodes et approches en évaluation des politiques publiques*, Éditions Science et bien commun, septembre 2023, 355 pages



Dans la lignée d'un précédent ouvrage consacré aux fondements historiques et théoriques de l'évaluation des politiques publiques (voir à ce sujet un [précédent billet](#)), les éditions Sciences et bien commun publient, en accès libre, ce nouvel opus dédié aux méthodes.

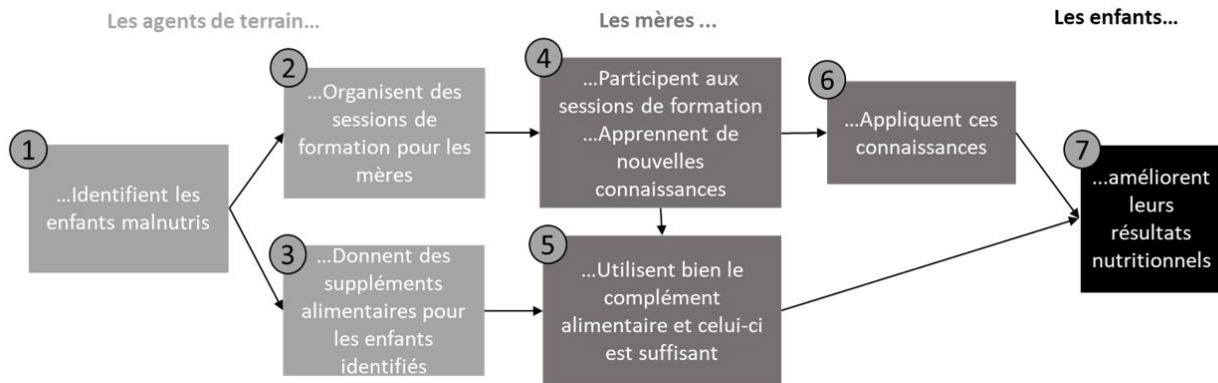
Comme le rappellent les auteurs en introduction, le recours à des méthodes systématiques d'investigations empiriques est un des fondements de l'évaluation, qui la distingue du jugement subjectif. Si nombre de ces méthodes sont issues des sciences économiques et sociales, l'évaluation a également suscité des innovations propres. Les auteurs citent comme exemples les méthodes mixtes ou les recherches participatives qui, sans être cantonnées à l'évaluation, s'y sont largement déployées.

L'ouvrage se compose de 24 chapitres, traitant chacun d'une méthode. À côté des approches classiques (essais contrôlés randomisés, doubles différences, entretiens semi-directifs, groupes focaux), d'autres, moins connues, sont présentées (évaluation réaliste, récolte d'incidence). Pour faciliter la lecture et la comparaison, tous les chapitres sont organisés à l'identique, en cinq parties : *i*) présentation de la méthode ; *ii*) utilité pour l'évaluation ; *iii*) exemple d'utilisation ; *iv*) critères permettant de juger du bon emploi de cette approche ; *v*) intérêts et limites.

Parmi les exemples présentés, citons celui de « l'évaluation basée sur la théorie » (chapitre 20). Elle consiste à décomposer les différentes étapes de la chaîne causale liant l'intervention

publique à ses résultats finaux, puis à tester empiriquement la validité de chaque maillon. Cette approche a été développée en réponse aux limites des démarches expérimentales ou quasi-expérimentales, qui permettent de mesurer les impacts d'une action, mais qui sont muettes quant à leurs mécanismes sous-jacents. Pour illustrer l'intérêt de cette méthode, l'auteure présente l'évaluation d'un programme alimentaire dédié aux enfants bangladais. Une première évaluation, utilisant des méthodes quasi-expérimentales (appariement sur score de propension), n'avait montré aucun effet du programme, sauf sur certaines catégories d'enfants. L'évaluation basée sur la théorie (figure ci-dessous) a permis d'en identifier les raisons : repérage imparfait des enfants malnutris par les agents en charge de la mise en œuvre du programme, mauvais ciblage du public, etc.

Théorie du programme alimentaire bangladais évalué



Source : Science et bien commun

Sans prétendre à l'exhaustivité, cet ouvrage offre un large panorama des méthodes évaluatives, présentées de façon claire et didactique.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Lien : Science et bien commun

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/evaluationpolpub/>

Mise en perspective de la proposition de réglementation européenne sur les NTG



Dans un *policy paper* de la fondation Robert Schuman diffusé en septembre 2023, Agnès Ricroch, enseignante-chercheuse en génétique et amélioration des plantes (AgroParisTech), met en perspective [la proposition de réglementation européenne](#) faite en juillet 2023 sur les nouvelles techniques génomiques (NTG), à la lumière du progrès scientifique et du cadre réglementaire international.

Différents procédés de sélection végétale (croisement conventionnel, mutagenèse aléatoire, transgénèse, etc.) permettent de créer de nouvelles variétés aux caractéristiques améliorées : plus haut rendement, résistance accrue aux maladies et aux stress abiotiques, etc. Parmi eux, les NTG apportent des modifications prédéterminées à des endroits ciblés du génome. Au cœur de nombreuses recherches, elles se sont diffusées grâce à la technique CRISPR-Cas, pour laquelle plus de 11 000 brevets ont déjà été déposés, dans le monde, depuis sa découverte en 2012. Certains couvrent la modification d'une séquence génétique d'un caractère donné chez une espèce donnée.

La plupart des pays réglementant ces techniques distinguent les organismes génétiquement modifiés (OGM) obtenus par transgénèse, des plantes issues des NTG, dès lors qu'aucun gène étranger à l'organisme n'a été inséré. En Europe, la Cour de justice [a décidé en 2018](#) que les NTG devaient être considérées comme des OGM au regard de la [directive de 2001](#) qui les réglemente. En juillet 2023, la Commission a proposé une adaptation du cadre réglementaire à ces nouvelles techniques. Deux catégories de plantes y seraient distinguées. Dans la première, les plantes comportent un maximum de 20 modifications génétiques, qui auraient pu se produire naturellement ou par croisements traditionnels. Elles seraient alors considérées comme des cultures conventionnelles, autorisées à être produites sans obligation de traçabilité, ni d'étiquetage. Elles resteraient cependant interdites en agriculture biologique et les semences de ces variétés devraient être déclarées dans une base d'informations publique. La deuxième catégorie regrouperait les plantes n'entrant pas dans la première catégorie, considérées alors comme des OGM et soumises à la directive de 2001.

L'auteure, favorable à cet assouplissement des règles en faveur des NTG, regrette cependant que cette proposition réglementaire se base sur les seuls critères techniques et non sur les caractéristiques de la variété finale obtenue. Elle mentionne l'exemple du Canada où, à la différence du cas européen, une évaluation est prévue uniquement dans le cas d'obtention de caractéristiques non encore observées.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : Fondation Robert Schuman

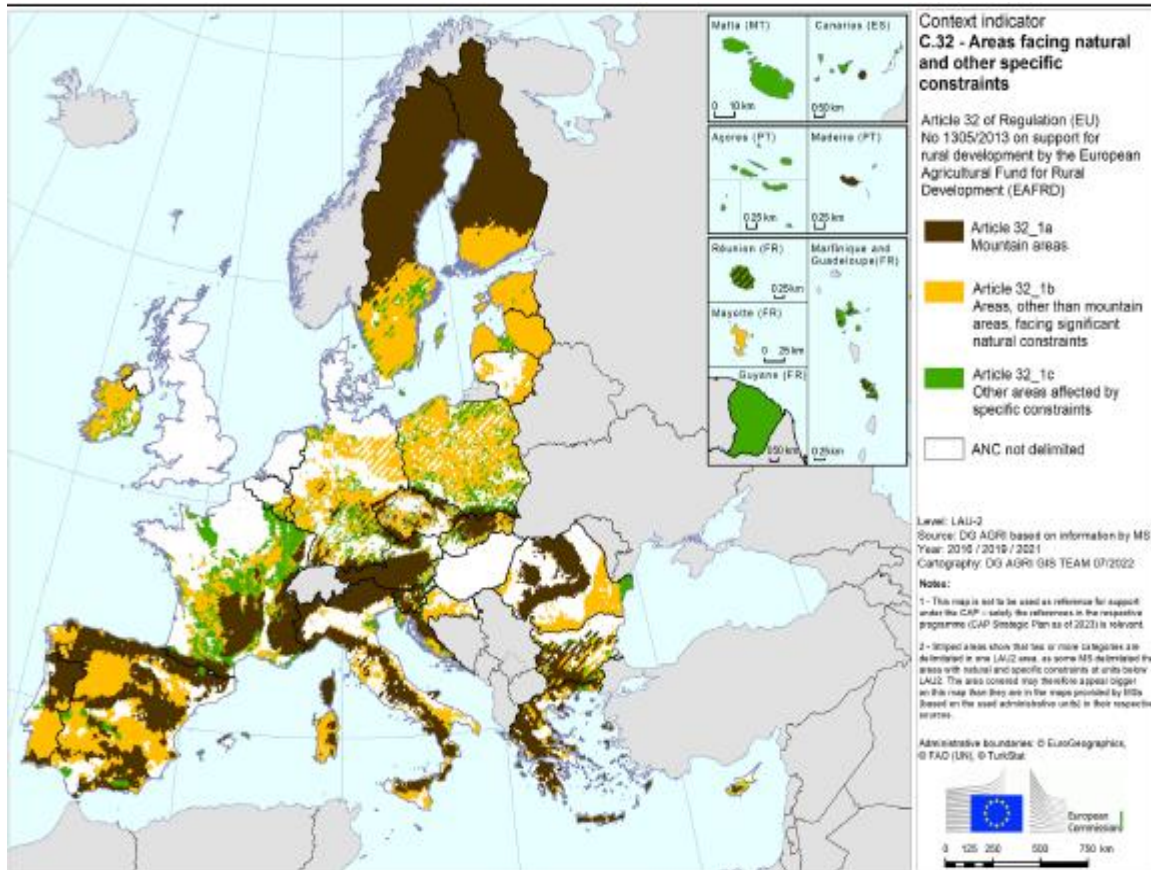
<https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/719-les-nouvelles-biotechnologies-alliees-de-la-securite-alimentaire-face-au-changement-climatique-ou-en-est-l-europe>

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Caractérisation des exploitations en zones agricoles défavorisées

Dans un rapport publié en juillet 2023, la Direction générale agriculture et développement rural de la Commission européenne caractérise les exploitations situées en zones défavorisées, c'est-à-dire soumises à des contraintes spécifiques (figure ci-dessous). Elle utilise pour cela les données du Réseau d'information comptable agricole européen (FADN).

Zones agricoles défavorisées en Europe en 2021



Source : Commission européenne

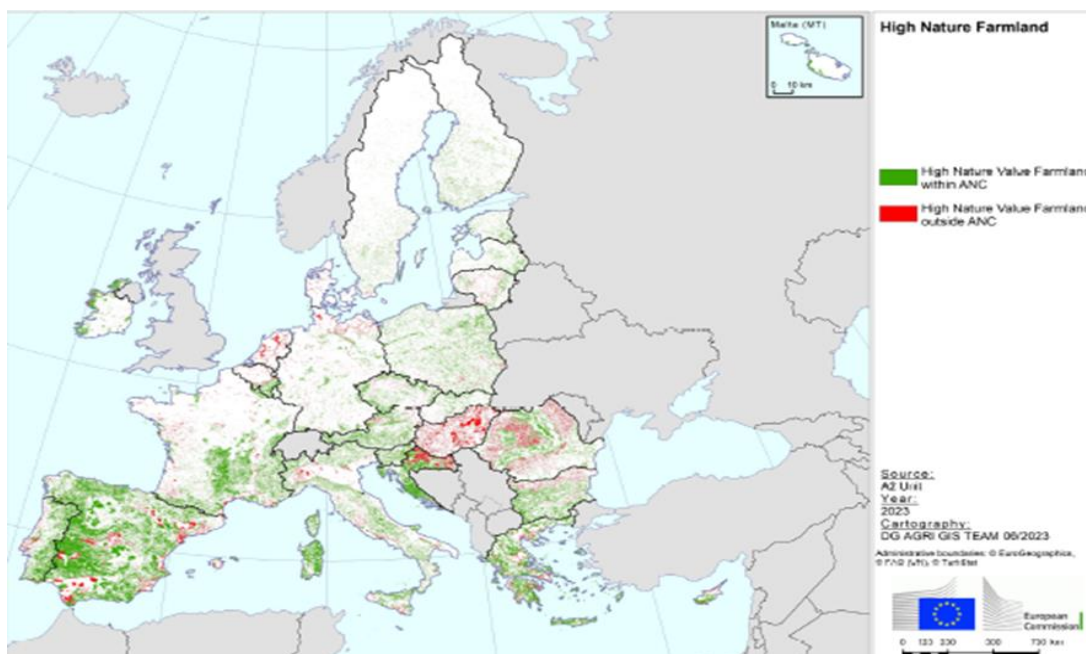
Lecture : en marron les zones de montagne, en jaune les zones soumises à des contraintes naturelles importantes, en vert celles soumises à des contraintes spécifiques (ex. préservation de l'environnement, des paysages), en blanc les zones agricoles non défavorisées.

Les exploitations des zones défavorisées mobilisent moins de travailleurs par structure que les autres. Elles ont aussi des consommations intermédiaires plus faibles et un chargement inférieur (nombre d'animaux par hectare). Ce constat est encore plus marqué dans les zones de montagne. Par ailleurs, ces exploitations utilisent moins d'intrants : celles de grandes cultures en zone de montagne utilisent 55 % d'engrais azotés minéraux en moins par rapport aux structures du même type situées en dehors des zones défavorisées. Elles ont également une part plus importante de protéagineux et de prairies dans leurs assolements.

La troisième partie du rapport fait un bilan de la mesure 13 du règlement de développement rural, relative aux Indemnités compensatrices de handicap naturel (ICHN). Au cours de la programmation 2014-2022, elle a été activée par 25 États membres et couvrait 57 millions d'hectares pour un montant de 36,6 milliards d'euros. Pour la programmation 2023-2027, 23 plans stratégiques nationaux prévoient d'allouer 18,7 milliards d'euros pour une superficie estimée à 47 millions d'hectares.

Dans la dernière partie, les auteurs montrent que l'essentiel des zones défavorisées relève de l'agriculture à Haute valeur naturelle (HVN) (figure ci-dessous). Dans ces conditions, ils estiment que l'ICHN est une forme de soutien à l'agriculture à HVN.

Carte de recouvrement des zones agricoles défavorisées en 2023 et du zonage de l'agriculture à Haute valeur naturelle (HVN) de 2012



Source : Commission européenne

Lecture : en vert, les terres agricoles à HVN au sein des zones agricoles défavorisées ; en rouge, les terres agricoles à HVN en dehors des zones agricoles défavorisées.

L'ICHN représente une part importante du soutien total de la Politique agricole commune (PAC) dans les zones défavorisées, allant jusqu'à 20,9 % des subventions d'exploitation par unité de travail annuel en zone de montagne. Il en est de même pour les autres mesures de développement rural (18,6 % dans les zones de montagne). Pour les auteurs, ces aides permettent de compenser la moindre performance économique de ces exploitations et elles maintiennent ainsi ces systèmes agricoles à faible niveau d'intrants. Ils soulignent qu'en leur absence, une grande partie de ces zones pourrait être abandonnée.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

https://agriculture.ec.europa.eu/news/cap-support-crucial-maintain-farming-areas-natural-constraints-shows-latest-study-2023-07-19_en

CLIMAT

La sécheresse au Maghreb : état des lieux, impacts et perspectives

Un rapport de la FAO récemment actualisé (septembre 2023) s'intéresse aux impacts et perspectives de la sécheresse sur le secteur agricole du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie).

Les auteurs rappellent la rareté de la ressource en eau, dans cette région au climat semi-aride à aride. Pour en apprécier les caractéristiques (climatique, agronomique et hydrologique), l'indice de précipitations normalisé (ou *Standardized Precipitation Index* - SPI) a été choisi. Celui-ci mesure le déficit de précipitations par rapport à la normale (figure ci-dessous), sur différentes échelles de temps.

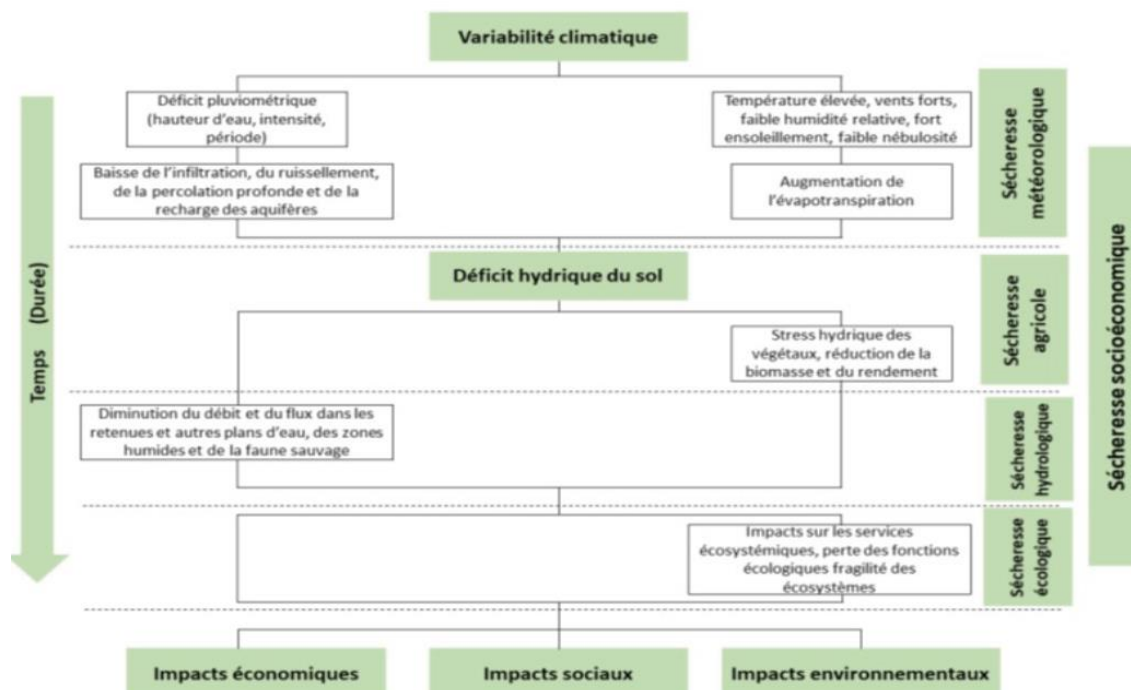
Indice de précipitation normalisé sur deux années terminant en janvier 2023



Source : FAO

Il en ressort que ce phénomène météorologique est devenu structurel. Par exemple, dans le centre de la Tunisie, une sécheresse quasi-continue s'est installée entre 2012 et 2023. Celle-ci a eu de nombreuses conséquences (figure ci-dessous), en particulier sur le secteur agricole. La production des cultures pluviales (céréales) et les stocks fourragers ont baissé. La biomasse des pâturages et des parcours pastoraux s'est dégradée. Des tensions sont apparues pour les usages de l'eau et des sols, entre éleveurs, pasteurs et cultivateurs. À titre d'exemple, les déficits d'apports en eau dans les retenues des barrages tunisiens ont dépassé 60 % durant le premier semestre 2023.

Impacts de différents types de sécheresse



Source : FAO

Cette fragilisation du milieu agricole est renforcée par d'autres facteurs, comme l'urbanisation, qui s'est traduite par une augmentation de la demande en eau. Ce contexte risque de s'aggraver en raison des effets du changement climatique. Le GIEC prévoit en effet des sécheresses

plus fortes et plus régulières. Dans son scénario moyen, la Mauritanie connaîtrait une hausse de la température de 2 °C à l'horizon 2080.

Face à ces défis, les auteurs estiment vital de renforcer la gestion du risque et la capacité de résilience de ces pays, au travers d'actions d'atténuation et d'adaptation aux conséquences de la sécheresse (recours aux importations, sélection de variétés plus résistantes, etc.). Ils recommandent également la mise en œuvre d'un programme régional de résilience et une coordination renforcée entre les différentes institutions.

Johann Grémont, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

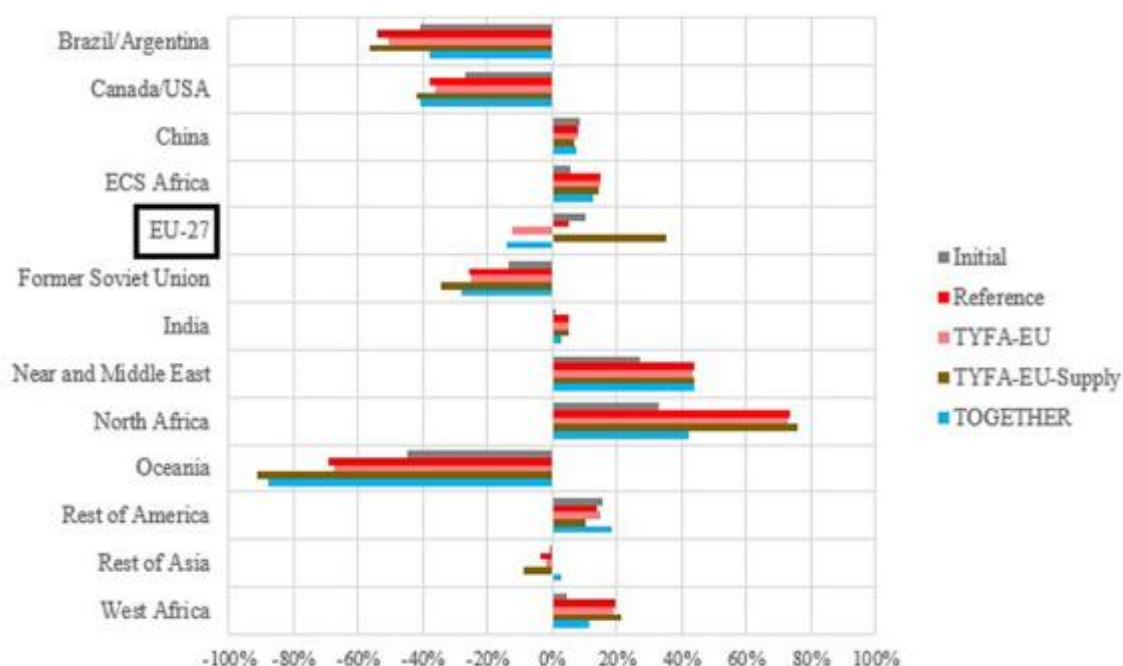
<https://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/1650370/>

PROSPECTIVE

Quels impacts d'une transition agro-écologique généralisée de l'Union européenne ?

Le scénario « Dix ans pour l'agro-écologie » (TYFA, développé par l'IDDRI et AScA), modélise une transition complète des systèmes alimentaires européens à l'horizon 2050, pour la production (suppression des engrais de synthèse et pesticides) et pour la demande (régimes alimentaires végétalisés). Paru en août 2023 dans *Frontiers in Sustainable Food Systems*, un [article](#) analyse les impacts de cette transition sur la balance commerciale de l'Union européenne (UE) et la sécurité alimentaire des pays tiers. Trois variantes sont comparées à un scénario tendanciel : TYFA-EU (transition de la production et de la demande de l'UE) ; TYFA-EU-Supply (transition de la production uniquement) ; TOGETHER (transition mondiale) (figure ci-dessous).

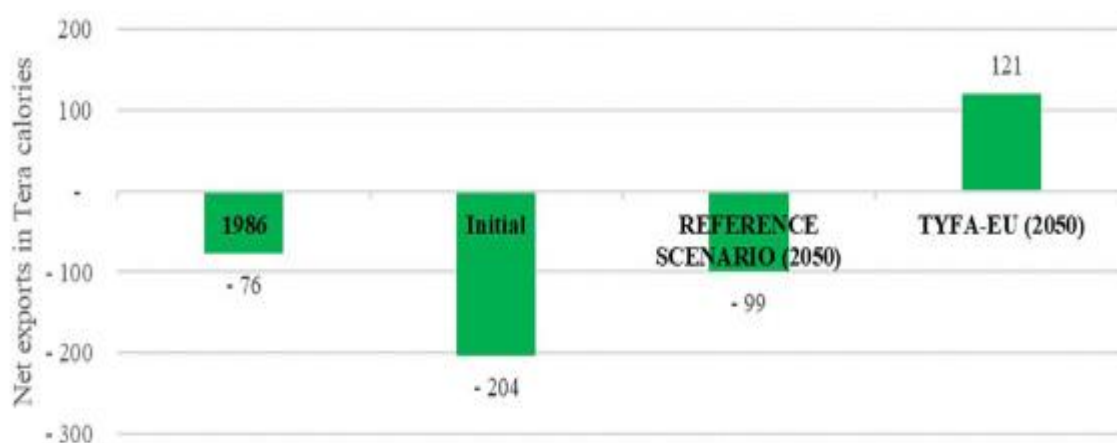
Dépendance nette aux importations en 2010 (initial) et en 2050, pour chaque scénario simulé et dans chaque région du monde, en pourcentages



Source : *Frontiers in Sustainable Food Systems*

Les auteurs montrent qu'une transition agro-écologique complète (TYFA-EU) permettrait à l'UE de conserver son niveau d'exportations sans augmenter les surfaces agricoles. L'UE deviendrait alors exportatrice nette de calories et contribuerait davantage à la sécurité alimentaire mondiale (figure ci-dessous). Le reste du monde serait peu impacté, même si les exportations de soja et d'oléagineux des Amériques et du sud-est de l'Asie diminuaient légèrement. En revanche, sans modification des régimes alimentaires européens (TYFA-EU-Supply), les auteurs anticipent une forte augmentation de la dépendance de l'UE aux importations, notamment en fruits et légumes, céréales, huiles et sucre provenant d'Asie, des pays de l'ancienne Union soviétique, d'Océanie, du Canada et des États-Unis. Ce scénario nécessiterait aussi une expansion des surfaces agricoles dans le reste du monde.

Exportations nettes de calories de l'UE en 1986, 2010 (Initial) et 2050 pour le scénario de référence et pour le scénario TYFA-EU



Source : *Frontiers in Sustainable Food Systems*

Dans le cas d'une transition globale (TOGETHER), l'UE resterait exportatrice nette de calories. Ses exportations contiendraient plus de céréales secondaires, légumineuses, fruits et légumes, sans impact sur sa balance commerciale ou l'utilisation des terres. La production des pays tiers diminuerait, sauf en Inde et en Afrique sub-saharienne où l'adoption de régimes alimentaires plus sains impliquerait une augmentation de la production de protéines animales et des surfaces en prairies.

Les auteurs concluent que la transition agro-écologique de l'UE nécessitera des politiques publiques en matière de régimes alimentaires et de préservation de la compétitivité. Ils préconisent aussi des modifications de la Politique agricole commune, telles que le renforcement des éco-régimes et des critères environnementaux pour le paiement de base, ou la rémunération des services écosystémiques à travers les aides couplées ou les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). L'analyse des impacts économiques de la transition pourra compléter ce travail.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : *Frontiers in Sustainable Food Systems*

<https://doi.org/10.3389/fsufs.2023.1189952>

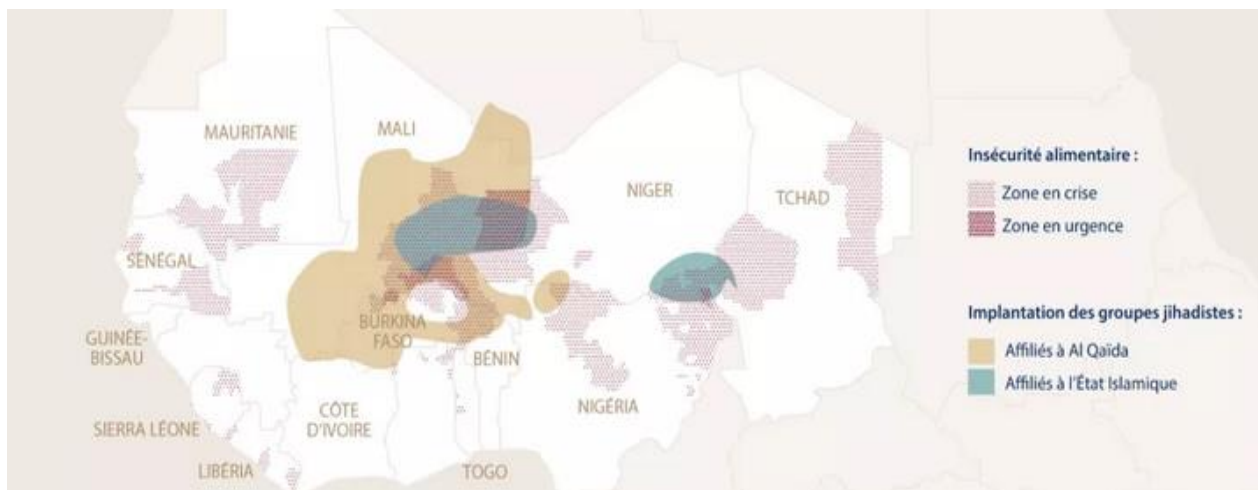
AFRIQUE DE L'OUEST

Afrique de l'Ouest : développer les filières agricoles pour contribuer à la sécurité

Dans une [étude](#) très documentée publiée en septembre 2023, l'[Institut Montaigne](#) étudie le rôle que pourrait jouer le secteur agricole dans la lutte contre la dégradation de la sécurité des populations en Afrique de l'Ouest. Le rapport vient alimenter les réflexions sur l'engagement de la France dans cette région. Il envisage notamment des évolutions de la politique de coopération économique impliquant acteurs publics et privés européens et ouest-africains, ainsi que les bailleurs de fonds internationaux.

L'auteur montre que la marginalisation économique des populations, notamment rurales, a contribué au développement de l'insécurité (figure ci-dessous). Il revient également sur les multiples facteurs ayant facilité le développement du djihadisme : contextes politiques internes et géopolitiques, accès difficile aux ressources, rejet de l'État, conflits intracommunautaires, évolution de la religion au sein des pays de la région.

Zones d'insécurité alimentaire et zone d'implantation des groupes djihadistes



Source : Institut Montaigne

Sur la base d'études publiées par l'OCDE, l'auteur rappelle que le secteur agricole est à la fois la principale source de revenus pour une grande partie de la population rurale et le premier contributeur à la réduction de la pauvreté. Fort de ces constats, il formule 12 recommandations, regroupées en quatre axes, pour améliorer la structuration de la filière agricole. Le premier consiste en un meilleur encadrement juridique du foncier, un accroissement de la productivité des intrants et une transformation locale des produits agricoles. Des coopératives dites « intégrées » pourraient en être le support. Le deuxième axe recommande le développement de l'irrigation et de l'électrification basées sur l'énergie solaire, l'amélioration des infrastructures régionales de transport et de logistique. L'auteur encourage également la structuration des compétences agronomiques des filières, notamment par le développement d'écoles nationales à vocation régionale. Les propositions du troisième axe concernent la réorientation des finances publiques et privées (nationales, étrangères et de la diaspora) vers le secteur agricole. Elles visent aussi à améliorer la collecte de l'impôt. Enfin, les entreprises étrangères pourraient investir avec des entreprises nationales, mais l'environnement des affaires devra s'améliorer.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : Institut Montaigne

<https://www.institutmontaigne.org/publications/securite-en-afrique-de-louest-investir-la-filiere-agricole>

ALIMENTATION

Olivier Boutou, *De l'HACCP à l'ISO 22000, management de la sécurité des aliments*, AFNOR Éditions, juin 2023, 420 pages



Paru en juin 2023, cet ouvrage porte sur la maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments, en utilisant l'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) et la norme ISO 22000. Formateur et expert de l'Agence française de normalisation (Afnor) et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), l'auteur signe cette nouvelle édition alliant pédagogie, humour et précision technique.

L'HACCP est un système d'analyse des dangers et des points critiques permettant la maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments : il se décline de la fourche à la fourchette, sous la forme de bonnes pratiques. L'ISO 22000 est une norme internationale reprenant, entre autres, les principes de l'HACCP. Après une première partie centrée sur l'importance de l'hygiène alimentaire et les référentiels correspondants, l'ouvrage détaille l'usage de l'HACCP et les exigences de l'ISO 22000.

L'HACCP comporte douze étapes. Les cinq premières, dites « étapes préliminaires », visent à constituer une équipe dédiée (au lieu d'un unique responsable qualité), à décrire le produit, son élaboration, sa distribution et son usage (pour identifier les dangers), à schématiser graphiquement l'ensemble des flux d'intrants et de personnels. Le document est validé par des visites sur site. Les sept étapes suivantes correspondent aux « principes HACCP » : après avoir identifié chaque danger et des solutions pour les minimiser, l'équipe détermine les points critiques permettant de les maîtriser et les limites mesurables à partir desquelles interviendront des alertes et des actions correctives. Ces dernières sont explicitées. Enfin, l'ensemble du plan est validé, et l'archivage des données et de la documentation est organisé.

La dernière partie de l'ouvrage détaille les exigences d'un Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA), dans le cadre de la norme ISO 22000. Sont notamment abordées l'élaboration d'une politique de sécurité adaptée, la planification des actions préventives et correctrices, l'importance de la documentation et de la traçabilité, l'évaluation et l'amélioration continue.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Lien : AFNOR Éditions

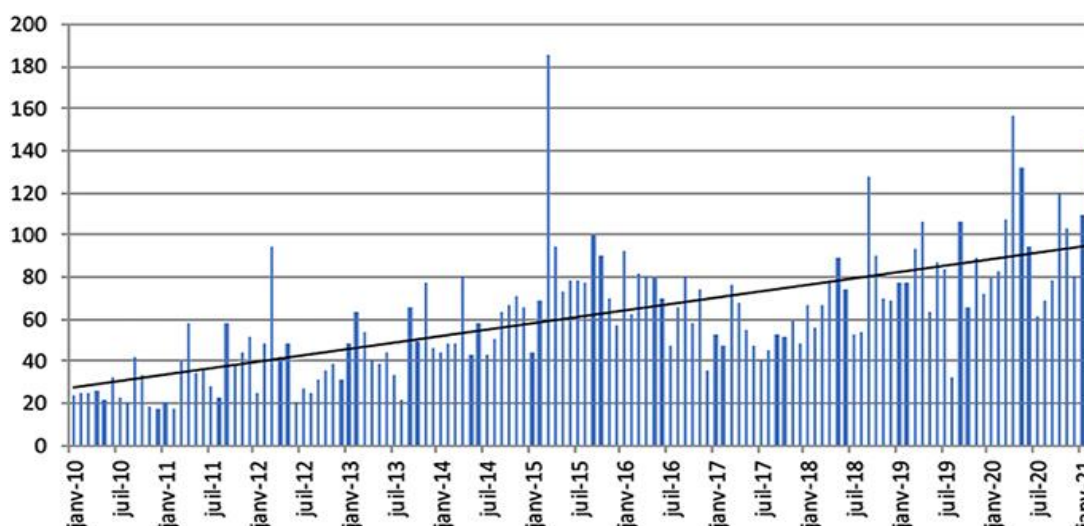
<https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/livre/de-lhaccp-a-liso-22000-management-de-la-securite-des-aliments-4e-edition/fa207726/340846#AreasStoreProductsSummaryView>

Politisation de la restauration scolaire et enjeux de justice alimentaire

Paru en août 2023, [un dossier](#) de la revue *Lien social et Politiques* s'intéresse aux mobilisations autour de l'alimentation, « enjeu de justice sociale ». Un des articles porte sur la controverse relative aux menus dans les cantines scolaires en France. Les politistes H. Caune, F. Frasque et S. Persico (Sciences Po Grenoble, université Grenoble Alpes) comparent un premier corpus de 8 000 articles de la presse nationale (*Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*) et un second de 2 300 articles, parus dans la presse régionale (*La Dépêche du Midi*).

Selon eux, les enjeux de la restauration scolaire gagnent progressivement en visibilité, dans la décennie 2010 (figure ci-dessous). Des hommes et femmes politiques (N. Sarkozy et C. Guéant, M. Le Pen) s'en saisissent, provoquant des pics d'attention et des « tempêtes médiatiques » sur des sujets variés : laïcité et menus halal, viande et repas végétariens, origine de l'approvisionnement, etc. Ils montrent que « la restauration scolaire se prête bien à ces dynamiques de politisation ». En effet, ses enjeux peuvent être mis en relation, comme le soulignent des travaux anciens de S. M. Lipset et S. Rokkan, avec deux « [nouveaux clivages](#) » structurant les systèmes politiques européens : identité / multiculturalisme, écologie / productivisme. En contrepoint, les débats au niveau régional sont relativement constants, et portent sur des « questions absentes des radars de la presse nationale » (voir à ce sujet [un précédent billet](#) sur ce blog) : organisation des acteurs territoriaux, structuration des filières, etc.

Évolution du nombre d'articles sur les cantines et la restauration collective publiés dans le corpus de presse nationale (2010-2021)



Source : *Lien social et Politiques*

Dans le même numéro, plusieurs études menées en France et au Québec présentent de nouvelles pistes pour lutter contre les inégalités alimentaires. Certaines sont prosaïques, comme les « [frigos collectifs](#) » mis en place par des particuliers et des associations, en marge de l'aide alimentaire aux plus démunis à Montréal. Fragiles, ces initiatives sont aujourd'hui mises à mal par l'inflation. D'autres propositions ont une vocation plus englobante, comme le [projet de sécurité sociale de l'alimentation](#), porté en France – entre autres – par un collectif d'organisations depuis 2019. Enfin, signalons un article sur [la vente de maïs chaud](#) dans l'agglomération parisienne. Il apporte d'intéressants éclairages sur l'organisation de l'approvisionnement local de ce commerce de rue dit « ethnique » : contrats avec des céréaliers d'Île-de-France, organisation de la récolte, coûts et prix de vente, etc.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Lien social et Politiques*
<https://doi.org/10.7202/1105090ar>

Rapport du Parlement européen sur les allégations de santé sur les produits alimentaires

Diffusée en septembre 2023, une étude du Service de la recherche du Parlement européen traite de la mise en œuvre et de l'application du règlement n° 1924/2006 portant sur les allégations nutritionnelles et de santé utilisées sur les denrées alimentaires.

Elle revient d'abord sur l'histoire de l'encadrement européen des allégations, depuis la fin des années 1990 jusqu'aux pistes d'évolution récentes (stratégie *Farm to Fork*, plan de lutte contre le cancer). L'évaluation du règlement n° 1924/2006, en 2020, a reconnu la pertinence de ses objectifs pour assurer un haut niveau de protection des consommateurs et un bon fonctionnement du marché intérieur. Toutefois, deux points critiques étaient spécifiquement pointés : les dispositions sur le profil nutritionnel des aliments n'étaient pas mises en œuvre, et l'encadrement des allégations portant sur des plantes et leurs préparations n'était pas optimal. L'étude du Parlement se centre sur ce dernier aspect, du fait des enjeux importants en la matière : classements nationaux variables des produits en aliments ou en médicaments ; absence d'une liste harmonisée des plantes autorisées dans les compléments alimentaires ; implications des « usages traditionnels » pour l'évaluation des risques et bénéfiques ; etc.

Le rapport propose ensuite une étude de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne, sur les 15 dernières années. Au travers des 22 cas traités, ressortent les questions de la définition des allégations de santé, des preuves à apporter, de la classification des produits (médicament ou aliment), ou encore de la procédure d'évaluation des risques sanitaires. Il en découle la nécessité d'aligner correctement les allégations avec la politique de santé européenne. Les « usages traditionnels » permettant d'utiliser des allégations sur les extraits de plantes posent des questions quant au niveau de preuve associé. L'adéquation de la réglementation actuelle avec les évolutions des outils numériques soulève aussi des interrogations.

Enfin, trois analyses complètent le document. La première compare les réglementations européennes à celles en vigueur aux États-Unis et au Royaume-Uni. La deuxième propose une synthèse des connaissances scientifiques sur les effets des allégations sur les comportements alimentaires. La troisième traite des effets sur la santé des produits alimentaires contenant des extraits de plantes. Elle recommande l'établissement d'une liste commune des effets positifs ou négatifs, et la mise en place d'un système de surveillance européen dédié.

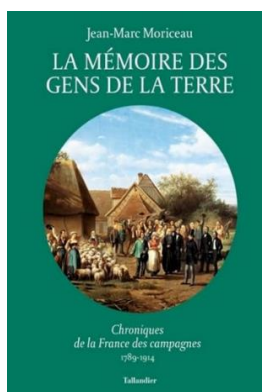
Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

[https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_STU\(2023\)747456](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_STU(2023)747456)

CAMPAGNES

Jean-Marc Moriceau, *La mémoire des gens de la terre. Chroniques de la France des campagnes. 1789-1914*, Paris, Tallandier, septembre 2023, 752 pages



Après *La mémoire des croquants (1435-1652)* et [*La mémoire des paysans \(1653-1788\)*](#), Jean-Marc Moriceau (professeur émérite à l'université de Caen) consacre ce troisième opus à la période 1789-1914. Aussi riche et passionnant que les deux précédents, l'ouvrage compile et commente de nombreux témoignages sur la vie des campagnes, issus de sources variées : rapports administratifs, enquêtes judiciaires, documents notariés, délibérations municipales, procès-verbaux, écrits techniques, journaux intimes, inventaires, livres de comptes, presse, littérature, etc. L'ensemble offre une masse considérable d'informations, sur des sujets très divers, allant des techniques agronomiques, des intempéries et des récoltes aux modes de vie ruraux, aux traditions familiales et aux clivages politiques, en passant par des descriptions des métiers, des conditions de travail, des mouvements protestataires ou des comices agricoles.

Au-delà de cette profusion de faits et gestes, percent quelques grandes tendances : progrès de l'alphabétisation et de la scolarisation, évolution du rapport Humain-Animal, lent affranchissement des famines et des épidémies, développement de la mécanisation et des rendements, élévation des revenus paysans et diminution de la mendicité. On note aussi, tout au long du siècle, la lente régression du loup, une attention croissante portée aux enfants, un effet d'entraînement des « élites agricoles », l'amélioration génétique des cheptels et des espèces végétales, le déclin des foires, etc.

Derrière l'apparente immobilité de la vie locale apparaissent des périodes bien marquées. De 1789 à 1815, les gens de la terre vivent « à l'ombre de la guerre » et des secousses révolutionnaires ; les identités villageoises s'opposent souvent aux changements de régimes et aux nouveautés politiques venues de Paris. Entre 1816 et 1851, l'essor démographique bouscule les cadres traditionnels et les campagnes s'ouvrent sur l'extérieur (routes, écoles, service militaire). De 1852 à 1879, les échanges économiques s'intensifient, le progrès est célébré, les coutumes s'effacent et les disparités géographiques s'accroissent. Enfin, de 1880 à 1914, l'agriculture s'industrialise, les coopératives fleurissent et le fort exode rural occasionne une première déprise agricole.

Cette « longue chaîne de témoignages » montre le monde agricole au quotidien, dans son espace géographique, économique, culturel et social. Elle redonne la parole aux paysans, restitue les mentalités et la vie matérielle, « le temps long des structures et le temps court des événements ». Le profond intérêt de ce livre fait que nous attendons avec impatience le quatrième et dernier volume de la série, qui devrait porter sur les années allant de la Première Guerre mondiale à aujourd'hui.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : Tallandier

<https://www.tallandier.com/livre/la-memoire-des-gens-de-la-terre/>

BRÈVES

Les politiques de sécurisation du foncier en Afrique de l'Ouest

Dans un rapport publié en août 2023, le comité technique « Foncier et développement » s'intéresse aux trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest. L'analyse s'appuie sur la comparaison des processus législatifs engagés dans ces pays, depuis les années 1990, pour tenter d'enrayer la montée des tensions entre agriculteurs et éleveurs autour du foncier. Les auteurs s'interrogent sur le contenu et l'opportunité des politiques mises en œuvre, et sur le rapport à la terre et aux ressources qu'elles véhiculent. Ils mettent en évidence la diversité des situations, du Nigéria où les communs pastoraux sont démantelés avec l'objectif affiché de mettre fin à l'élevage nomade, au Niger où un rapport à la terre plus partagé entre éleveurs et agriculteurs semble émerger (reconnaissance du droit à la mobilité des éleveurs, statut particulier des puits en zone pastorale, des couloirs de passage des animaux, etc.).

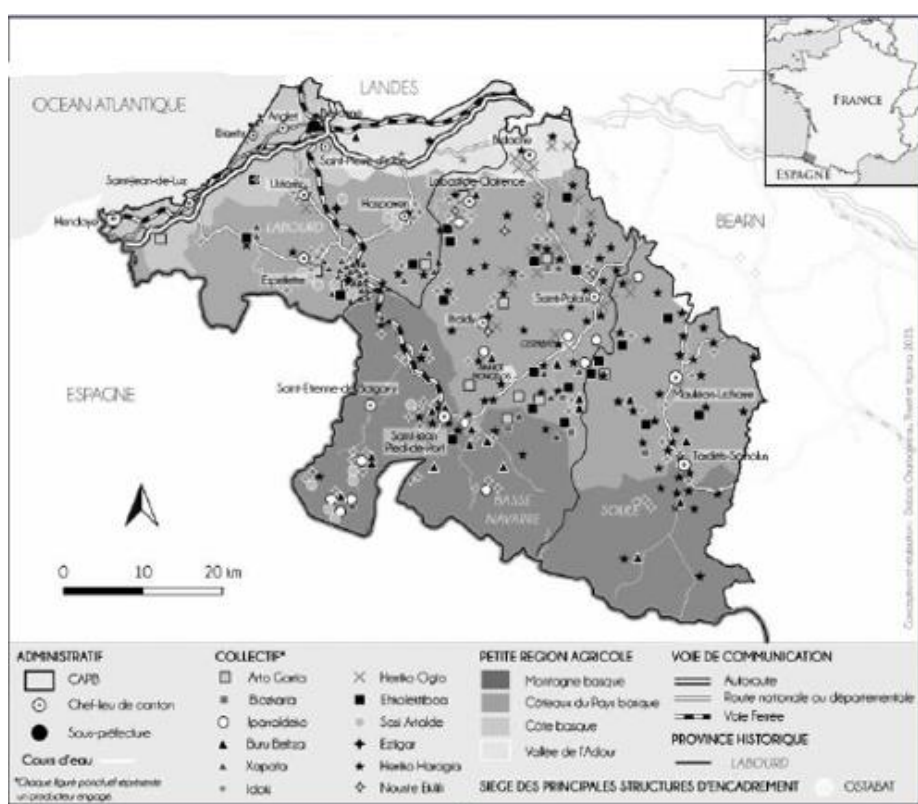
Source : Comité technique « Foncier et développement »

<https://www.foncier-developpement.fr/publication/analyse-des-trajectoires-des-politiques-et-du-droit-foncier-agropastoral-en-afrique-de-louest/>

Les agriculteurs alternatifs au Pays basque

Paru dans les *Annales de géographie* en août 2023, un article présente un panorama des collectifs d'agriculteurs dits « alternatifs » au Pays basque. Les années 1970-1980 ont notamment été marquées par la formation du syndicat ELB, rattaché à la Confédération paysanne, et porteur d'une revendication d'autonomie territoriale. Dans les décennies suivantes, se sont développées des initiatives de valorisation de la qualité des productions, avec la mise en place de Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). En 2005 est créée, sous forme associative, une Chambre de développement social et agricole du Pays basque (EHLG). Enfin, dans les années 2010, des organisations de producteurs ont développé divers labels et marques hors SIQO. Une comparaison de douze collectifs met en évidence une grande diversité de positionnements : rapport à l'économie, à l'origine et à la proximité, engagement environnemental, etc. L'article s'interroge aussi sur la recomposition du système territorial. Il souligne la concentration des collectifs alternatifs sur les coteaux basques (figure ci-dessous), dans des périmètres restreints (10 à 20 km²). Enfin, il évoque les attentes liées au renforcement de l'intercommunalité (création de [la CABP](#) en 2017).

Localisation des agriculteurs membres des collectifs étudiés



Source : *Annales de géographie*

Sources : *Annales de géographie*
<https://doi.org/10.3917/ag.752.0033>

Agir sur la grande distribution pour favoriser la transition vers des systèmes alimentaires plus durables

Dans une étude publiée en septembre 2023, l'Iddri fait le point sur l'implication de la grande distribution dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables. Après avoir constaté la faible ampleur des actions du secteur sur le sujet, le rapport invite la puissance publique, aux échelons nationaux et européens, à réglementer davantage les évolutions nécessaires de l'offre en magasins. Il suggère la mise en place de cibles de réduction des émissions liées à l'ensemble de la chaîne de valeur (scope 3 de la grille de quantification des émissions de carbone pour une

entreprise), l'introduction de mécanismes de rétribution des clients lors d'achats de produits durables, ou bien encore l'amélioration de la transparence et du rapportage concernant, par exemple, la part des produits à base de protéines végétales dans les rayons. D'après les auteurs, la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) sera une opportunité pour engager ces dynamiques avec la grande distribution.

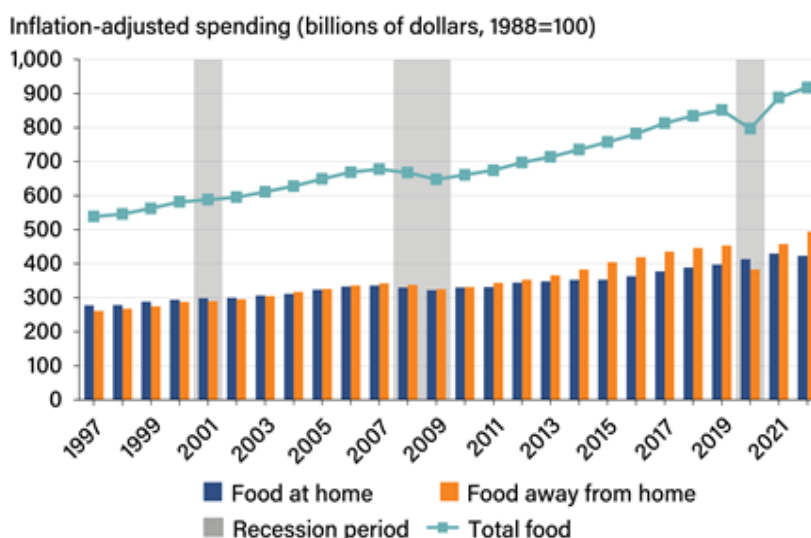
Source : Iddri

<https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/transition-vers-l'alimentation-durable-risques-et-leviers-pour-la>

Des dépenses alimentaires américaines plus élevées en 2022

D'après des données publiées en septembre 2023 par le service économie de l'USDA, les dépenses alimentaires cumulées des consommateurs étasuniens pour 2022 atteignent un niveau toujours plus élevé, même en les corrigeant de l'inflation. Le total des dépenses pour l'alimentation hors domicile (restauration hors livraisons, hôtellerie, distributeurs automatiques, lieux récréatifs, etc.) occupent une place sans cesse croissante, et majoritaire depuis 2004. Seule l'année 2020 fait exception, marquée par les confinements (figure ci-dessous). L'inflation connue depuis 2022 n'a pas interrompu cette tendance, avec un niveau record de 54,9 % des dépenses alimentaires dédiés à des consommations hors foyer. De manière générale, l'analyse rétrospective montre des ralentissements de la croissance des dépenses alimentaires et de la place de l'alimentation hors domicile uniquement en période de récession économique (2000, 2008, 2020). Depuis 2020, au sein du hors foyer, la restauration rapide a le moins souffert de la pandémie de Covid-19 et a le mieux rebondi par la suite, en s'adaptant plus facilement aux restrictions sanitaires.

En 2022, poursuite de la croissance des dépenses des consommateurs américains, retrouvant les tendances pré-pandémiques (2020)



Source : USDA - ERS

Lecture : les dépenses alimentaires cumulées au niveau fédéral sont ajustées de l'inflation (milliards US\$). Barres bleues : dépenses pour des repas au foyer. Barres oranges : dépenses pour une consommation hors foyer. Courbe bleue : dépenses alimentaires totales. Zones grisées : périodes de récession économique.

Source : USDA - ERS

<https://www.ers.usda.gov/amber-waves/2023/september/u-s-consumers-spent-more-on-food-in-2022-than-ever-before-even-after-adjusting-for-inflation/>

La présence confirmée de la fourmi de feu (*Solenopsis invicta*) en Europe

Dans la continuité du récent [rapport](#) de l'IPBES sur l'évaluation du coût économique des espèces exotiques et envahissantes, un article publié dans *Current Biology* en septembre 2023 s'intéresse à l'implantation de la fourmi de feu en Europe. Identifiée en Sicile, son introduction est probablement liée à la présence d'un port de fret situé à quelques kilomètres des nids localisés. Les auteurs ont modélisé sa possible extension, favorisée par le réchauffement climatique. 7 % du continent européen sont ainsi propices à la colonisation par la fourmi de feu, principalement des zones agricoles. Les chercheurs concluent à la nécessité de coordonner les actions de détection et d'étendre la surveillance à une plus large échelle. Ils recommandent également de s'appuyer sur la science participative pour détecter la présence de cette espèce, qui représente une menace pour les écosystèmes, l'agriculture et la santé humaine.

Source : *Current Biology*

<https://doi.org/10.1016/j.cub.2023.07.036>

Comparaison de scénarios de transition des systèmes alimentaires

Les *Cahiers Agricultures* publient en août 2023 un [article](#) comparant différents scénarios prospectifs pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Les auteurs examinent des facteurs de changement structurants : modes de production, allocation des terres, degré de végétalisation de l'assiette, etc. Ils classent ensuite les scénarios selon leur durabilité et leur faisabilité (figure ci-dessous).

Classement des scénarios en fonction de cinq leviers d'action pour atteindre la neutralité carbone, et des impacts sur la santé et la biodiversité

	Critères considérés pour le climat					Somme des colonnes (1-5)	Critères pour autres enjeux Santé et biodiversité
	Hypothèse de rendement (1)	Réduction de l'élevage (2)	Transition protéique (3)	Séquestration de carbone (4)	Production de bio-énergie (5)		
Billen	A	A	A	A	A	5	1
Tyfa	A	A	A	A	A	5	1
Afterres	B	A	A	A	A	6	1
Strapasson	B	B	A	A	B	8	2
NetZéro ECF	C	C	A	A	A	9	3
LTS life	C	B	B	B	B	11	2
LTS tech	C	C	C	C	C	15	3

Source : *Cahiers Agricultures*

Lecture : les cinq hypothèses au fondement des scénarios (rendement des productions végétales, ampleur de la réduction de l'élevage, etc.) sont classées de A à C suivant la nature des changements nécessaires. La note A correspond à une hypothèse nécessitant un changement de paradigme (pratiques agricoles, élevage, etc.) et reposant sur des technologies existantes. La note C correspond à des changements de faible ampleur ou fondés sur des technologies à développer. L'impact des hypothèses sur la santé et la biodiversité est également noté (dernière colonne). Par exemple, le scénario Billen repose sur une forte réduction des rendements, des intrants et des protéines animales, quand les scénarios LTS visent des rendements élevés et reposent en partie sur des technologies non matures.

L'article distingue deux groupes de scénarios : ceux où la transition est systémique, et ceux, climato-centrés, reposant sur un pari technologique et considérant peu les dynamiques sociétales, les enjeux de biodiversité et de santé. Selon les auteurs, une meilleure prise en compte des intrants, et des changements sociétaux et organisationnels, permettrait d'améliorer l'éclairage qu'ils fournissent aux politiques publiques. Ils indiquent aussi que la quantification des effets sur les emplois et revenus agricoles serait à préciser.

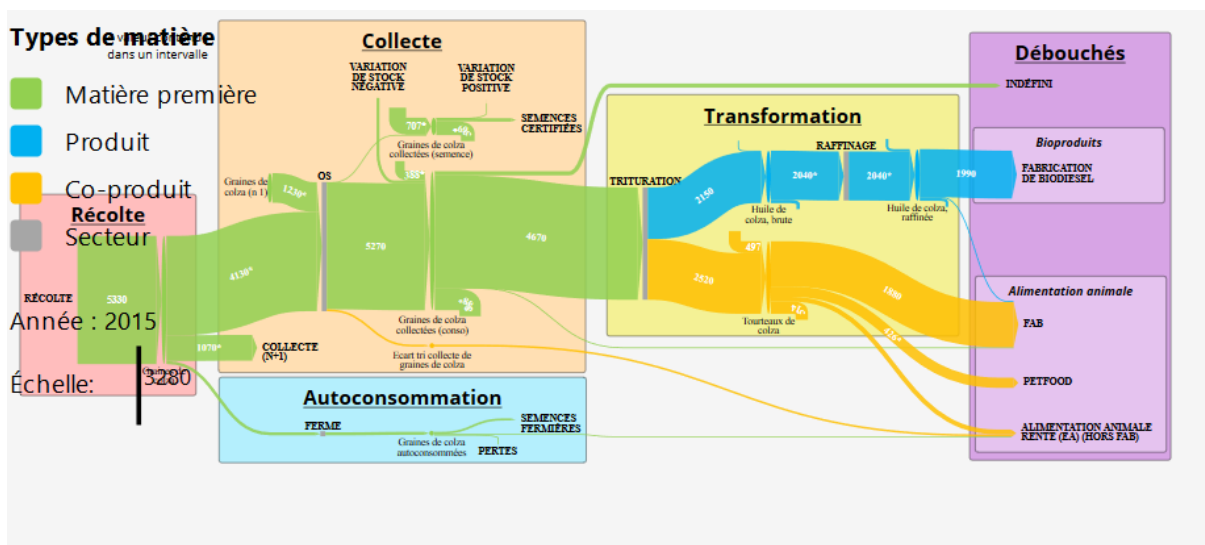
Source : *Cahiers Agricultures*

<https://doi.org/10.1051/cagri/2023016>

Visualisation des flux de matières premières dans les filières agroalimentaires

Dans le cadre du [projet RéfFlux](#), le Réseau mixte technologique Économie des filières agroalimentaires ([RMT FILARMONI](#)) propose des représentations des flux de matières agroalimentaires, pour 10 filières, sous la forme de diagrammes de Sankey (figure ci-dessous). Synthétisant des données et des travaux existants, ces derniers peuvent être consultés et paramétrés (années, espèce, type de matière, étape de transformation, etc.) sur [un outil de visualisation en ligne](#). L'ensemble des informations produites peut être téléchargé. Des indications sont données sur leur nature et leur fiabilité. Ces diagrammes répondent à un réel besoin d'homogénéiser et de rendre comparables les analyses économiques et techniques. Destinés aux professionnels des filières et au monde académique, ils pourront alimenter des travaux dans des domaines variés : étude des apports protéiques et caloriques dans les régimes alimentaires, analyse de flux de labels de qualité, etc.

Diagramme de Sankey pour le colza



Source : RMT Filarmoni

Lecture : ce diagramme présente les flux de colza, de produits et coproduits issus de sa transformation. L'épaisseur d'une flèche est proportionnelle à la valeur du flux qu'elle représente.

Source : RMT Filarmoni

<https://www.filarmoni.fr/resultats-du-rmt/diagrammes-de-flux>

Des podcasts sur les enjeux du Farm Bill 2023

L'Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP) propose une série de *podcasts* dédiés aux discussions en cours, aux États-Unis, sur le *Farm Bill 2023*. Cette loi cadre agricole, révisée tous les cinq ans, devrait remplacer celle de 2018.

Les six épisodes thématiques rassemblent des experts d'horizons variés (IATP, universités, ministère de l'agriculture étatsunien (USDA), organisations de producteurs, ONG, etc.). Sont abordés divers sujets : prix (à la production et à la consommation), environnement (sol, eau, climat et programmes de conservation), accès au crédit, concentration des industries, accès à l'alimentation. Le dernier épisode récapitule les axes d'amélioration soutenus par l'IATP et portés par diverses plateformes politiques lors de la phase de concertation. Il s'agit, par exemple, de plus soutenir les agricultures durables.

Source : IATP

<https://www.iatp.org/farm-bill-uprooted-podcast>

Outils numériques et normes environnementales en agriculture

À ses débuts, l'informatisation des pratiques agricoles visait à simplifier le travail administratif des exploitants et à optimiser leurs déclarations (moins d'erreurs de saisie, traçabilité administrative, etc.). Dans un article paru dans la revue *Sociologies pratiques*, Jeanne Oui (IRISSO, université Paris-Dauphine) s'intéresse à l'usage fait par les agriculteurs de ces outils numériques pour attester de la conformité de leurs pratiques avec les normes environnementales. Pour l'auteure, l'utilisation de ces outils soulève notamment la question de l'inégalité des agriculteurs face aux réglementations. En effet, certains services numériques autorisent la production de « fautes réglementairement conformes ». Par exemple, des outils de pilotage de la fertilisation comme *Farmstar* peuvent établir des préconisations d'application de doses supérieures aux limites autorisées car répondant aux besoins de la culture. Ces logiciels fournissent alors à l'agriculteur (ayant souscrit au service payant) des justificatifs administratifs à ce dépassement.

Source : *Sociologies pratiques*
<https://doi.org/10.3917/sopr.046.0087>

La patrimonialisation du fromage Salers tradition

La revue *Pasos*, publiée par deux universités espagnole et portugaise, fait paraître en octobre 2023 un article sur la valorisation patrimoniale des ruralités et agricultures françaises. L'enquête ethnographique des auteures brésiliennes conduit le lecteur à (re)découvrir les ressorts de la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel associé au fromage auvergnat Salers tradition sous AOC. La fabrication de ce produit fermier, à partir du seul lait cru de l'exploitation, l'utilisation du buron (chalet de pierre et d'ardoise autrefois lieu de production l'été), la création d'un musée et de restaurants buron participent d'une valorisation patrimoniale écartant toute référence à l'urbain et à l'industriel. Sont ainsi rappelés les débats sur l'usage de la gerle en bois dans la production, les uns défendant la présence de microorganismes garantissant la typicité du Salers, les autres avançant la plus grande sécurité sanitaire que permet l'acier inoxydable. Enfin, les auteures rapprochent leurs constats de la situation brésilienne. Dans ce pays, les incitations publiques à l'agrotourisme sont destinées avant tout aux élites agraires (grands propriétaires terriens), pour la construction d'hôtels agricoles, dans le cadre d'une patrimonialisation valorisant une structure foncière inégale héritée de l'esclavage.

Source : *PASOS Revista de Turismo y Patrimonio Cultural*
<https://ojsull.webs.ull.es/index.php/Revista/issue/view/105>

Rapport européen sur le bien-être des animaux de compagnie en élevage et en magasin

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) a publié en septembre 2023 un rapport sur le bien-être des chiens et des chats élevés en établissement commercial. Le document se concentre sur trois points : le logement, la reproduction et les chirurgies douloureuses. Les auteurs recommandent d'abord de limiter l'usage des caisses et des cages. Pour les chiens, l'accès au plein air est requis. Une fourchette adéquate de températures dans les locaux est précisée : 15 à 26 °C pour les chats adultes et 10 à 26 °C pour les chiens. Le respect du cycle nyctéméral (succession du jour et de la nuit) est recommandé. En outre, pour les chiennes, il convient d'attendre la maturité osseuse pour la première gestation. L'intervalle entre deux portées doit permettre une récupération et, après six ans, la reproduction doit être arrêtée. Enfin, concernant les chirurgies sources de douleur, le rapport recommande de prohiber le dégriffage chez les chats et la caudectomie, l'otectomie et l'opération des cordes vocales chez les chiens, hors nécessité sanitaire.

Source : EFSA
<https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2023.8213>

Modes d'approvisionnement des personnes en situation de précarité alimentaire

La *note d'analyse* n°36 (septembre 2023) du Crédoc s'intéresse aux arbitrages en matière d'approvisionnement des personnes en situation de précarité alimentaire. Elle s'appuie sur les données déclaratives recueillies *via* l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ». Elle confirme la diversité des sources de denrées pour les ménages concernés, l'aide alimentaire ne représentant qu'un canal parmi d'autres (figure ci-dessous). La moitié des répondants précaires sont également amenés à consommer des aliments moins appréciés mais moins chers, et à réduire la taille ou le nombre des repas. Ces pratiques sont accentuées pour les ménages monoparentaux, qui connaissent aussi un plus grand isolement social. Enfin, de manière générale, les auteurs soulignent les conséquences possibles de ces diverses stratégies d'adaptation des approvisionnements alimentaires : importance de l'organisation au quotidien, recherche de « bons plans », vigilance accrue et charge mentale, santé, etc.

Principales sources d'approvisionnement alimentaire, selon que les foyers sont en situation, ou non, de précarité alimentaire



Source : Crédoc

Lecture : sur ce graphique, sont combinées les réponses à la question « Quelles sont les trois principales sources d'approvisionnement de votre foyer pour l'alimentation ? En premier, en deuxième ou en troisième », posée dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », novembre 2022.

Source : Crédoc

<https://www.credoc.fr/publications/la-debrouille-des-personnes-qui-ne-mangent-pas-toujours-a-leur-faim>

L'opposition des organisations agricoles néo-zélandaises à la taxe carbone

Dans une série d'articles publiés en ligne en août 2023 (*Cow vs Crown*), Radio New Zealand présente les leviers mobilisés par les organisations agricoles néo-zélandaises pour retarder l'entrée du secteur agricole dans le mécanisme d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, mis en place dans le pays en 2008. En insistant sur d'hypothétiques risques de fuite de carbone ou de dévitalisation des espaces ruraux, du fait de faillites d'exploitations présentées comme inéluctables, ces organisations sont parvenues à négocier des conditions d'entrée très avantageuses. Surtout,

elles ont obtenu le report de l'échéance à 2025, soit après les prochaines élections législatives, dont l'issue pourrait rebattre encore les cartes.

Source : Radio New Zealand

<https://www.rnz.co.nz/programmes/in-depth-special-projects/story/2018902262/crown-vs-cow-the-inside-story-of-how-we-failed-to-regulate-our-worst-climate-polluter>

Politiques de réduction de l'artificialisation des sols dans quatre États membres

En septembre 2023, une note de législation comparée, portant sur les politiques de réduction de l'artificialisation des sols, a été publiée sur le site du Sénat. L'étude porte sur l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas. De manière générale, il ressort que l'artificialisation des sols ne fait pas l'objet d'une définition juridique précise. Par ailleurs, si l'Allemagne et l'Italie ont adopté des objectifs de réduction nationaux, ceux-ci ne sont pas contraignants et font l'objet de mises en œuvre variées.

Source : Sénat

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2022/lc325-notice.html>

Éclairage quotidien sur les marchés de matières premières



La [chronique des matières premières](#) sur RFI présente quotidiennement les enjeux liés aux marchés d'un produit. Dernièrement (fin septembre-début octobre 2023), elle a traité de l'[huile d'olive](#), du [bois de saule](#) et du [café](#). Des éléments politiques, géographiques, économiques et sociaux sont mobilisés, pour une meilleure compréhension des informations conjoncturelles. Récemment, l'attentisme de l'Inde et son rôle dans la hausse des cours mondiaux du [sucre](#) ont été décryptés. Par ailleurs, la baisse de la [production laitière](#) française (-2,6 % des volumes, en un an) a servi de socle à une analyse de la reconfiguration du marché mondial.

Source : RFI

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/chronique-mati%C3%A8res-premi%C3%A8res/>

LISTE DES ÉVÉNEMENTS

- 16-17 octobre 2023, Bobigny

Colloque sur le thème « Penser le travail au prisme des cancers professionnels », avec notamment une intervention intitulée « Pesticides et cancers hématologiques : quelles expositions ? Quelles inégalités ? Quel exposome ? », organisé par le Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle

<https://www.cerlis.eu/les-16-17-octobre-2023-colloque-penser-le-travail-au-prisme-des-cancers-professionnels/>

- 18 octobre 2023, Paris

Webinaire « Café, cacao, banane : trois filières sur le grill », organisé par la Fondation FARM
<https://fondation-farm.org/actualite/inscription-transitions-cafe-cacao-banane/>

- 19 octobre 2023, Dijon

Symposium sur « La fermentation : facteur d'innovation agroalimentaire en France et au Japon », organisé par Vitagora
<https://www.vitagora.com/symposium-ferments-france-japon/>

- 19 octobre 2023, à distance

Webinaire sur « Le portage du foncier au service de l'installation », organisé par la SAFER Occitanie
<https://www.safer-occitanie.com/fr/actualite/webinaire-le-portage-du-foncier-au-service-de-l-installation-jeudi-19-octobre-2023-a-13h30.php>

- 20 octobre 2023, Aix-en-Provence et à distance

Soutenance de thèse de Gaëlle Troadec (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail) sur « Pêcher coûte que coûte ? Ethnographie d'armements chalutiers depuis les confins de l'Europe »,
<https://lest.fr/fr/activites-scientifiques/2023/10/20/lest/gaelle-troadec-sociologie>

- 23-25 octobre 2023, Le Gosier (Guadeloupe)

Séminaire sur « Agricultures ultramarines et changement climatique », organisé par l'ODEADOM et Chambres d'agriculture France
<https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/apel-a-contributions-seminaire-agricultures-ultramarines-changement-climatique-a1785.html>

- 25-27 octobre 2023, Maisons-Alfort

7^e édition de la conférence IMEKOFODS (Worldwide food trade and consumption: quality and risk assesment), organisée par IMEKO TC23 et l'Anses
<https://conferences.imeko.org/event/6/>

- 27 octobre 2023, Bordeaux

Journée d'études sur le thème « Violence, conflits et capitalismes : vers une (dé)régulation ? », avec notamment une intervention intitulée « Allocation coercitive des terres, État et développement : contribution à partir de la "dernière frontière de l'agrobusiness" en Amazonie brésilienne », organisée par Sciences Po Bordeaux
<https://econopol.hypotheses.org/>

- 31 octobre-1^{er} novembre 2023, Amsterdam et à distance

Rencontres professionnelles sur les matières premières et les paysages durables, organisées par Innovation Forum
<https://www.innovationforum.co.uk/conferences/sustainable-landscapes>

- 6-7 novembre 2023, Paris

Colloque sur « Transition écologique, économique et sociale », organisé par l'Ademe
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/recherche-evenements/transition-ecologique-economique-sociale-tees-colloque-2023>

- 7 novembre 2023, Paris

Séance du séminaire « Recours, retours et détours néo-ruraux » sur « La notion de paysage : intérêt transdisciplinaire et domaines d'application en ce début de XXI^e siècle », organisée par INRAE
https://umr-territoires.fr/%C3%A9v%C3%A8nement/la-notion-de-paysage-interet-transdisciplinaire-et-domaines-dapplication-en-ce-debut-de-21e-siecle/?instance_id=175

- 9 novembre 2023, Auzeville-Tolosane

Carrefour de l'innovation agronomique sur « Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition », organisé par l'Alliance Agreeonium
<https://www.ensat.fr/fr/ensat/toutes-nos-actualites/les-carrefours-de-l-innovation-agronomique.html>

- 9 novembre 2023, Paris

Journée de restitution du projet ANR Pathofood (décrypter l'hétérogénéité cellulaire et la distribution spatiale de pathogènes dans les matrices alimentaires en interaction avec les communautés microbiennes), organisée par les RMT Actia Florepro et Qualima

<https://www.pole-valorial.fr/agenda/journee-de-restitution-du-projet-anr-pathofood/>

- 9 novembre 2023, Paris

Séminaire sur le thème « Challenging the ecological economics of water: Social and political perspectives », organisé par INRAE

https://umr-territoires.fr/%C3%A9v%C3%A8nement/seminaire-eider-26/?instance_id=166

- 10 novembre 2023, Paris

Séminaire sur le thème « Exploiter, transporter et gouverner les ressources. Une analyse par et dans les filières », avec une intervention sur les filières de matériaux de construction, organisé par l'EHESS

<https://drive.google.com/file/d/1t4xHPPhBKxoMzAwi-Qjli0ztWv-yk1iz7/view>

- 15-16 novembre 2023, Paris

Colloque sur « Les sciences humaines et sociales face aux verrous de la transition », organisé par l'Alliance Sorbonne université

<https://verrous.sciencesconf.org/program>

- 16 novembre 2023, Paris et à distance

Séminaire sur le thème « Alternatives et contestations politiques par les pratiques alimentaires et agricoles », organisé par l'EHESS

<https://enseignements.ehess.fr/2023-2024/ue/528>

- 16-17 novembre 2023, Aurillac

Colloque sur les fromages au lait cru, sur le thème « Du pré à l'assiette, l'indispensable approche globale », organisé par l'INAO, INRAE et le CNAOL (Conseil national des appellations d'origine laitières)

<https://www.inao.gouv.fr/Nos-actualites/2e-colloque-fromages-lait-cru>

- 19-20 novembre 2023, Le Caire et à distance

Conférence internationale sur le thème « Rural Worlds and Social Classes in Egypt », organisée par le CEDEJ

<https://iismm.hypotheses.org/89729>

- 30 novembre 2023, Palaiseau

Carrefour de l'innovation agronomique sur le thème « Foodtech : Innover, pourquoi et comment ? », organisé par INRAE

<https://ciaq.hub.inrae.fr/actualites/foodtech-innover-pourquoi-et-comment-2023>

- 30 novembre 2023, Paris

Journée d'études sur « Agriculteurs et agents de développement agricole dans la tempête. Les transformations des métiers et des dynamiques socio-professionnelles face à des injonctions contradictoires », organisée par INRAE

https://umr-territoires.fr/%C3%A9v%C3%A8nement/agriculteurs-et-agents-de-developpement-agricole-dans-la-tempete-les-transformations-des-metiers-et-des-dynamiques-socio-professionnelles-face-a-des-injonctions-contradictaires/?instance_id=168

- 30 novembre 2023, Grasse

Journée sur le thème « De la fleur aux parfums et aux arômes : la filière à l'écoute de la terre », organisée par le pôle de compétitivité Innov'Alliance

<https://pole-innovalliance.com/events/journee-technique-de-la-fleur-aux-parfums-et-aux-aromes/>